

Pays d'Oise et d'Halatte

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Portage de repas à domicile

La Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte propose un **service de portage de repas à domicile** pour les personnes âgées. Pour ce faire trois personnes sont en poste et assure ainsi un lien social et une lutte contre l'isolement.

Qui peut en bénéficier ?

Il suffit de répondre à l'un des critères suivants :

- > Résider sur le territoire de la CCPOH
- > Être à la retraite
- > Être malade (sur présentation d'un Certificat médical)
- > Être invalide temporairement (sur présentation d'un certificat médical)
- > Être handicapé
- > Sortir de l'hôpital
- > Être titulaire d'une carte d'invalidité

À quel prix ?

Vous pouvez bénéficier de ce service pour 6,50 € le repas. Celui-ci comprend un potage, une entrée, un plat principal avec légumes, un petit pain individuel, du fromage, un dessert et la livraison.

Comment s'inscrire ?

Demandez à la mairie de votre domicile la notice d'information ou contactez le Pôle services intercommunal au 03 44 29 48 80 ou par mail : poleservices@ccpoh.fr

Retrouvez ici le règlement de fonctionnement du Service Portage de repas, ainsi que le dépliant d'information :

[Règlement de fonctionnement du Service Portage de repas](#)

[Fiche d'inscription - Service Portage de repas à domicile](#)

Une visite attendue

Plus qu'un service... une visite, un sourire, quelques mots échangés. Depuis 2000, la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte propose le service de Portage de repas à domicile sur tout son territoire. Réel service d'aide à la population, le portage de repas permet aux personnes, en particulier aux moins autonomes, d'avoir des déjeuners préparés, équilibrés tout en restant à domicile.



Tous les jours, ce sont trois agents, Magalie Hennequin qui remplace Yola Gondard actuellement en arrêt, Brigitte Lasalle et Fabienne Becquemin qui assurent les tournées de livraisons. Nous avons accompagné Fabienne pour aller à la rencontre des usagers de ce service et comprendre le lien qui peut se créer.

7h - Les camions frigorifiques du portage de repas de la CCPOH sont chargés de tous les plateaux repas amenés par le prestataire, un peu plus tôt.

8h - Début des trois tournées sur tout le territoire jusqu'à 12h30. Les livraisons s'organisent en fonction des personnes inscrites ce jour-là. En effet, quinze jours à l'avance, deux menus sont proposés aux bénéficiaires qui choisissent et précisent les jours où ils désirent un plateau. Ce sont des repas établis par un nutritionniste qui sont proposés mais nous ne sommes pas dans le « repas médical ». Au fil de la tournée, la réelle valeur ajoutée de ce service saute aux yeux. Plus qu'une simple livraison de déjeuners, c'est un lien qui se tisse et Fabienne nous le confirme : « On s'attache facilement à ces personnes que l'on voit tous les jours. Parfois nous sommes leur seule visite de la journée et elles nous attendent. On s'assure qu'elles vont bien et pour la famille, c'est aussi un moyen d'être rassuré car en cas de problème nous avons les coordonnées d'un proche. Nous livrons des habitants qui ne peuvent plus cuisiner, mais pas seulement, notre service est accessible à beaucoup de personnes ».

Muriel Perras-Jupin, Vice-présidente aux Affaires Sociales est catégorique « le service du Portage de

Le service Portage repas à domicile de la CCPOH livre des plateaux repas et assure un lien social.

Ce service est ouvert à toutes personnes résidant sur le territoire de la Communauté de Communes et remplissant au moins l'une des conditions suivantes :

- > Avoir plus de 65 ans
- > Être malade
- > Être handicapé
- > Sortir de l'hôpital
- > Être titulaire d'une carte d'invalidité

Le repas comprend :

- 1 potage
- 1 entrée
- 1 plat principal avec légumes
- 1 morceau de fromage
- 1 petit pain individuel
- 1 dessert

6,50€ le repas

PÔLE SERVICES PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Pays d'Oise et d'Halatte
Communauté de Communes

Pôle services intercommunal
1 Place du Château - BP 40256
60222 Beauvais-Meuseux
Tel : 03 44 29 48 80
Mail : poleservices@ccpoh.fr

repas à domicile est plus qu'un repas, c'est un véritable lien social ».

Aujourd'hui, le service portage de repas de la CCPOH représente 175 repas livrés chaque jour 5 jours/7, sur les 17 communes, soit 60 000 par an.

Le Pôle services intercommunal

Les services administratifs de la petite enfance, enfance, jeunesse et portage de repas sont regroupés au Pôle services intercommunal.

**Accueil, informations, inscriptions, réservations, facturation et règlements :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.**

Contacts

Pôle services intercommunal 1 Place le Châtelier - BP 40256 - 60722 Pont-Sainte-Maxence

Tél : 03 44 29 48 80 Fax : 03 44 29 48 79

Tél. du service Portage de Repas à domicile : 03 44 29 48 88, de 13h30 à 16h

Mail : poleservices@ccpoh.fr

Arrêt de bus : Ampère ([Plan TUM DOMIBUS](#))
[plan d'accès](#) (pdf:111,83 ko)

Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte

1 rue d'Halatte - BP 20255
60722 Pont-Sainte-Maxence Cedex

Tél. : 03 44 70 04 01

Fax : 03 44 70 04 02

<http://ccpoh.fr/personnes-agees/le-portage-de-repas-a-domicile-337.html>